



COMMUNICATION FINANCIÈRE

2021

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	33 909 914,02	33 604 824,17	305 089,85	367 892,64			30 000 000,00	
Prêts immobilisés	2 186 988,74	1 881 898,89	305 089,85	367 892,64				
Autres créances financières	31 722 925,28	31 722 925,28					30 000 000,00	
DE L'ACTIF CIRCULANT	423 610 599,40	48 195 942,07	375 414 657,33	49 018 179,01	14 429 268,70	38 283 404,48	8 426 598,58	
Fournisseurs débiteurs, avance et acompte	15 270 993,22	7 189 123,80	8 081 869,42	641 992,70	5 010 440,54		6 508 019,00	
Clients et comptes rattachés	354 113 612,44	29 514 286,05	324 599 326,39	36 848 811,44	9 131 392,56		1 918 579,58	
Personnel	3 754 705,11	2 898 978,23	855 726,88	746 387,87				
État	38 283 404,48	4 737 788,49	33 545 615,99			38 283 404,48		
Comptes d'associés								
Autres débiteurs	11 068 422,60	3 855 765,50	7 212 657,10	10 780 987,00	287 435,60			
Comptes de régularisation actif	1 119 461,55		1 119 461,55					

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	568 207 751,81	196 348 528,30	371 859 223,51		66 062 190,18	67 854 203,62	52 878 286,06	
Fournisseurs et comptes rattachés	296 319 110,82	62 969 707,69	233 349 403,13		42 545 825,39		24 177 800,53	
Clients créditeurs, avance et acompte	123 716 889,42	114 461 080,72	9 255 808,70					
Personnel	21 658 031,37	755 807,33	20 902 224,04					
Organismes sociaux	7 728 401,33		7 728 401,33			7 739 844,19		
État	60 114 359,43	908 351,32	59 206 008,11			60 114 359,43		
Comptes d'associés	17 188 635,00	16 797 349,00	391 286,00					
Autres créanciers	35 821 017,40	256 232,24	35 564 785,16		23 516 364,79		28 700 485,53	
Comptes de régularisation passif	5 661 307,04	200 000,00	5 461 307,04					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données					
Sûretés reçues	389 547,37	HYPOTHÈQUES	1996 à 2021	PRÊTS HABITAT AU PERSONNEL	389 547,37

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(entrepris liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
* Avals et cautions		
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS : CAUTIONS EN DOUANE	83 153 462,68	79 792 899,49
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS : ADM	332 000,00	252 000,00
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	7 763 911,19	7 850 686,17
CAUTIONNEMENT	160 000 000,00	240 000 000,00
Total (1)	251 249 373,87	327 895 585,66
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
* Avals et cautions	6 500 000,00	6 650 000,00
* Autres engagements reçus		
Total (2)	6 500 000,00	6 650 000,00

PASSIFS ÉVENTUELS

Les déclarations fiscales de l'impôt sur les Sociétés (IS), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et les déclarations de l'impôt sur le Revenu (IR) des exercices 2018 à 2021 ainsi que les déclarations sociales des exercices 2018 à 2021 ne sont pas encore prescrites et pourraient, par conséquent, faire l'objet de vérifications par l'Administration Fiscale et par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et donner lieu à d'éventuels redressements.
La société a engagé une garantie de passif et d'actif sur la cession de 50% de la Clé des Champs pour une durée indéterminée et ce à partir de la date de cession.
Le montant maximum de la garantie a été fixé à 10 MMAD.

BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF IMMOBILISÉ	948 758	817 781
Immobilisations incorporelles	56 318	34 386
Immobilisations corporelles	713 362	557 126
Immobilisations financières	4 808	39 846
Écarts d'acquisition	81 797	99 593
Impôts différés - actif	92 473	86 830
ACTIF CIRCULANT	1 420 800	1 475 803
Stocks et en cours	340 607	319 687
Créances d'exploitation	324 438	332 998
Créances diverses	88 317	122 552
Titres et valeurs de placements	667 438	700 566
TRÉSORERIE - ACTIF	51 538	202 912
TOTAL -ACTIF	2 421 096	2 496 496

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

(en milliers de dirhams)	31/12/21	31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 768 413	2 414 533
Ventes de marchandises	500 169	447 691
Ventes de biens et services	2 196 839	1 944 209
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 697 008	2 391 900
Variation des stocks et autres produits	71 405	22 633
CHARGES D'EXPLOITATION	2 225 998	1 952 733
Achats revendus et consommés	631 937	557 343
Impôts et taxes	898 398	760 169
Charges de personnel	174 590	169 962
Autres charges d'exploitation	370 206	343 133
Dotations d'exploitation	150 867	122 126
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	542 415	461 800
RÉSULTAT FINANCIER	13 265	18 497
RÉSULTAT COURANT	555 680	480 297
RÉSULTAT NON COURANT	-26 464	-101 724
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	529 216	378 573
Impôts sur les résultats	170 314	121 086
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	17 796	18 065
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	341 106	239 422
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	334 802	230 707
Intérêt minoritaires	6 304	8 715

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
FINANCEMENT PERMANENT	1 693 787	1 735 474
CAPITAUX PROPRES	1 483 020	1 537 640
Capital	282 965	282 965
Réserves consolidées	836 638	936 843
Résultat net de l'exercice	334 802	230 707
Intérêts minoritaires	28 615	87 125
Provisions pour risques et charges	207 185	193 567
Dettes de financement	3 582	4 267
PASSIF CIRCULANT	674 980	536 562
Dettes d'exploitation	325 389	262 438
Dettes diverses	327 799	262 309
Autres provisions	21 792	11 815
TRÉSORERIE - PASSIF	52 329	224 460
TOTAL - PASSIF	2 421 096	2 496 496

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dirhams)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net des sociétés intégrées	341 106	239 422
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations d'exploitation	119 116	141 497
Variation des impôts différés	(1 722)	(14 592)
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	(4 118)	(1 023)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	454 382	365 304
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	185 895	(20 607)
Variation du besoin en fonds de roulement - changement de périmètre		(1 289)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)	640 277	343 409
Acquisition d'immobilisations	(212 312)	(87 728)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	9 703	10 781
Incidence des variations de périmètre	(197 200)	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)	(399 809)	(76 947)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(300 764)	(384 832)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	(2 054)
Diminution des immobilisations financières	5 569	1 518
Diminution des dettes de financement	42 357	(678)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)	(252 838)	(386 046)
Variation de la Trésorerie (I-III)	(12 371)	(119 584)
Trésorerie d'ouverture	679 018	798 602
Variation de la trésorerie	-12 371	-119 584
Trésorerie de clôture	666 647	679 018

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX

(en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'autocontrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
AU 1ER JANVIER 2020	282 965	0	0	1 322 957		1 605 922	80 465	1 686 387
Variation de capital	0					-		-
Dividendes distribués				-384 832		-384 832	-2 054	-386 886
Titres d'autocontrôle						-		-
Variation de périmètre				-1 283		-1 283		-1 283
Résultat de l'exercice					230 707	230 707	8 715	239 422
Écarts de conversion						-		-
Autres variations						-		-
Au 31 DÉCEMBRE 2020	282 965	0	0	936 842	230 707	1 450 514	87 126	1 537 640
AU 1ER JANVIER 2021	282 965	0	0	1 167 549		1 450 514	87 126	1 537 640
Variation de capital	0					-		-
Dividendes distribués				-300 764		-300 764		-300 764
Titres d'autocontrôle						-		-
Variation de périmètre				-30 144		-30 144	-64 816	-94 960
Résultat de l'exercice					334 802	334 802	6 304	341 106
Écarts de conversion						-		-
Autres variations						-		-
Au 31 DÉCEMBRE 2021	282 965	0	0	836 641	334 802	1 454 408	28 614	1 483 022

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

Dénomination	Capital social en milliers de DH	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Boissons du Maroc (SBM)	282 965	100,00%	Société consolidante
Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc (SVCMM)	117 354	100,00%	Intégration globale
La Clé des Champs	18 000	50,00%	Intégration globale
Euro Africaine des Eaux	130 000	100,00%	Intégration globale
Maropac	5 500	100,00%	Intégration globale
ASAO	200	100,00%	Intégration globale
CMAR	77 771	100,00%	Intégration globale

NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Faits marquants de l'exercice :

Au niveau national, l'année 2021 a été marquée principalement par une évolution favorable de la campagne de vaccination contre la COVID-19, avec un impact positif sur la croissance économique et la conjoncture sectorielle. En effet, l'amélioration du contexte sanitaire, accompagnée de l'allègement des mesures de restrictions, ont favorisé le redressement de l'activité économique avec une croissance estimée à +7,2% (source HCP) au titre de l'exercice 2021 contre une contraction de -6,3% en 2020.

Grâce à l'amélioration des conditions climatiques et après une année de sécheresse en 2020, le secteur primaire a réalisé une bonne performance au titre de la campagne agricole 2020-2021. La récolte céréalière a atteint un volume de 103,2 millions de quintaux, en hausse de 221% par rapport à la précédente campagne et de 63% par rapport à la moyenne sur cinq ans. Les exportations agricoles et agro-alimentaires ont dépassé les 56 milliards de dirhams au titre des dix premiers mois de l'année, progressant ainsi de 9,1% en glissement annuel.

Le secteur hôtelier et touristique a poursuivi sa reprise, durant le quatrième trimestre 2021, mais à un rythme moins soutenu. La suspension des vols de passagers, en provenance et vers le Maroc, entrée en vigueur le 29 novembre 2021 a impacté l'activité de fin année. En 2021, les arrivées des touristes se sont accrues de 34% par rapport à l'année précédente, mais demeurent toutefois inférieures de 71,2% à leur niveau de 2019.

Pour l'industrie des boissons, l'exercice 2021 a connu une augmentation de la TIC (Taxe Intérieure de Consommation) sur les boissons alcoolisées et les bières sans alcool : 1 150 DH/HL au lieu de 1 000 DH/HL pour la bière (+15%) et 850 DH/HL au lieu de 800 DH/HL pour le vin (+6%). Par ailleurs, la baisse des droits de douane sur les importations de bières et de vins, s'est poursuivie durant cet exercice, passant de 9,7% à 4,7%, avant leur suppression totale en 2022. La suppression totale de droits de douane devrait se traduire par une accentuation de la concurrence et une hausse des importations.

Durant 2021, le Conseil d'Administration de la Société des Boissons du Maroc, réuni le 1er juin 2021, a approuvé l'acquisition de 100% du capital social de la Société Cépages Marocains Réunis auprès de INVESTRAT S.A., filiale du Groupe Castel, pour un montant de 200 MDH. Cette acquisition a été signée et actée le 6 septembre 2021. Avec cette opération, la Société des Boissons du Maroc consolide ses activités, grâce à une plus grande maîtrise de l'amont agricole pour ses filières vin et huile d'Olive.

Sur le plan organisationnel, la Société des Boissons du Maroc a procédé à la nomination de M. Sébastien YVES-MENAGER en tant que Directeur Général, prenant effet au 1er juillet 2021.

Au niveau des activités, l'année 2021 a été marquée par :

- ▶ Le maintien de la fermeture prolongée des bars jusqu'à la fin octobre et l'ouverture limitée des restaurants pendant le premier semestre. Dans ce contexte, l'activité bière enregistre une augmentation de 3,2% avec une hausse de 3,9% sur le marché local, partiellement atténuée par la baisse de 5,9% des volumes de ventes à l'export ; principalement vers l'Espagne (cf. Mercadona) suite à la réouverture du canal Bars-Hôtels-Restaurants ;
- ▶ Le recul de l'activité vin (-19%), principalement lié à la baisse des volumes de ventes en vrac sur le marché de l'export (-47%) dont la baisse a été partiellement absorbée par la hausse des ventes de vins locaux SBM (+5%) grâce à l'apport additionnel des volumes Kasbah 1 litre ;
- ▶ La poursuite de la progression des ventes des vins importés, avec une contribution significative des ventes à travers le réseau des magasins Nicolas. L'ouverture d'un onzième magasin Nicolas à Casablanca sur l'exercice 2021 ;
- ▶ La poursuite de la croissance de l'activité Eau sous la marque Aïn Ifrane avec une performance de près de 10%.

Par ailleurs, la Société des Boissons du Maroc a maintenu son programme d'investissements sur l'exercice 2021, avec 346 MDH d'investissements réalisés sur la période. Ils concernent principalement l'acquisition de la société Cépages Marocains Réunis (CMAR), la mise à niveau du système d'information de la société (ERP SAP) et les travaux de construction de la station d'épuration des eaux utilisées pour l'activité brassicole à Casablanca.

Dans ce contexte, le groupe a réalisé, sur l'exercice 2021, un chiffre d'affaires de 2 697 MDH. Il s'affiche en progression de 12,7 % par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 305,1 MDH. Le résultat d'exploitation enregistre une performance à 542,4 MDH en amélioration de 17,5 % pour l'équivalent de 80,6 MDH. Le résultat net s'affiche à 341,1 MDH en croissance de 101,7 MDH par rapport à notre exercice précédent.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2021 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le Conseil National de la Comptabilité.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1.1 Principes et méthodes de consolidation

(a) Méthodes utilisées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Ce contrôle est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 40%, lorsqu'aucun autre actionnaire ne détient une fraction des droits de vote excédant 40%.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

(b) Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

(c) Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

(a) Immobilisations en non-valeurs

Elles sont constituées essentiellement de frais préliminaires et de charges à répartir sur plusieurs exercices et sont amorties intégralement dès la première année.

(b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, ou de réévaluation le cas échéant.

L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

Catégorie d'immobilisations	Durée de vie
Constructions	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	10 ans
Emballages récupérables (bouteilles - casiers - palettes)	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel publicitaire	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Autres immobilisations	10ans

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

(d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(e) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré. Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

(f) Créances

Les créances (ainsi que les dettes) sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Une provision statistique est pratiquée selon les règles suivantes :

Plus de 360 jours	100%
Plus de 180 jours	80%

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes donnent lieu à constatation d'une provision.

(g) Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

(h) Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société des Boissons du Maroc et ses filiales (Groupe SBM), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 483 019 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 341 106. Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 28 mars 2022, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

1-Provisionnement pour avantages aux personnels

•Risque identifié

La société a mis en place plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies, principalement, de couverture des frais médicaux et d'indemnités de fin de carrière.

Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels la société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à 176 MMAD au 31 décembre 2021.

L'évaluation des engagements des régimes à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination du passif net comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation des engagements résultant des régimes à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu des montants de ces engagements, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

•Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour les évaluations des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi sous forme de régimes à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- ▶ Apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- ▶ Apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- ▶ Examiner l'impact des principales modifications intervenues dans le régime et vérifier leur correcte comptabilisation ;
- ▶ Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- ▶ Vérifier le caractère approprié des informations présentées dans l'état des engagements données et reçues au 31 décembre 2021.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- ▶ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- ▶ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- ▶ nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.